



# HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 8 juin 2021

### **BILAN DE LA PREMIÈRE OPÉRATION « COTAF » RÉALISÉE A L'ILE DES PINS**

Une opération de contrôle organisée dans le cadre du Comité Territorial Anti-Fraude (COTAF), sur réquisition du procureur de la République, s'est déroulée jeudi 3 juin et s'est tenue pour la première fois à l'île des Pins. Coordonnée par le Haut-Commissariat, pilotée par la gendarmerie nationale et menée conjointement par les services de la police aux frontières, de la direction du travail et de l'emploi, de la CAFAT et du service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire, l'opération ciblait plus particulièrement le secteur du BTP ainsi que les commerces d'alimentation.

58 personnes ont été contrôlées à cette occasion, sur 6 chantiers de construction et 6 commerces. Les investigations sur place ont permis de relever 13 infractions à l'interdiction de travail dissimulé et plusieurs manquements à la réglementation sanitaire. Des investigations complémentaires sont en cours pour donner toutes les suites nécessaires à cette action.

De nouveaux contrôles conjoints auront prochainement lieu dans des secteurs d'activités variés et en divers lieux du territoire. Le but de ces contrôles est de renforcer la protection des salariés et de permettre à la Nouvelle-Calédonie de percevoir les recettes fiscales utiles au développement de son territoire.

Le COTAF est coprésidé par le Haut-Commissaire de la République, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le procureur de la République. Il met en œuvre les orientations de l'État et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en matière de lutte contre les fraudes sociales et fiscales et contre le travail illégal, notamment lors d'opérations de terrain interservices.

**Contact presse**  
**Cabinet du Haut-commissaire**  
**Bureau de la communication interministérielle**